

RAPPORT

**Au conseil Communal de Montreux
De la commission nommée pour l'examen de la prise
En considération ou non du postulat de M.Salvatore Giannone
« Réapprendre à nos enfants le goût des fruits et des légumes »**

Rapporteur	M.	Christian	BECHERRAZ
Membres	Mme	Marie-Claire	FAUCONNIER
		Monia	FERREIRA
		Prisca	GAILLET
		Christel	STADELMANN
	MM.	Jean-Pierre	BUHOLZER
		Salvatore	GIANNONE
		Ahmad	JAHANGIRI
		José	JORGE
		Jean-Pierre	SCHMID
Alexandre	SUTER		

La commission s'est réunie le 19 mars 2007 à l'avenue des Alpes 22 à Montreux. Tous les commissaires étaient présents.

La Municipalité était représentée par Madame la Municipale Edith Willi.

Madame la Municipale explique que son attention fut attirée par ce que l'on proposait à manger aux écoliers dans les manifestations scolaires, (concours, promotions, etc). Etant responsable des écoles, elle a réuni les trois directeurs pour les amener à réfléchir sur des propositions pour offrir autre chose que des corps gras aux élèves à la récréation et autres manifestations, ce qui a amené des réponses à ces interrogations :

Dans le primaire (dix établissements), une campagne de pommes aux récréations a été menée, mais les responsables l'ont interrompue car les enfants, après une semaine, n'en voulaient plus. On retrouvait ces pommes dans les poubelles, dans les préaux, etc. Nous avons constaté beaucoup de reste. Les cageots étaient presque pleins en fin de semaine. De cette expérience, il en est ressorti que l'on ne pouvait mettre en concurrence les pains au chocolat ou les préparations des parents avec les pommes.

Pour Montreux Ouest, une enseignante s'occupe particulièrement de l'éducation à l'alimentation et elle a ouvert un stand pour la récréation avec des fruits, des légumes et galettes de riz afin d'inciter les élèves à manger autrement. Lors d'autres manifestations de l'école, elle fait diverses préparations pour faire découvrir les fruits et légumes aux enfants, tout en ayant des résultats très mitigés.

Pour Montreux Est, un essai est en cours ; la Municipalité a demandé au boulanger de diversifier son stand, d'amener en plus des viennoiseries, des ballons complets, des petits pains complets et des fruits. Il en ressort de ces expériences qu'il y a passablement d'ouvertures et de prises de conscience des responsables mais qu'on ne peut pas changer l'alimentation des enfants sans la participation des parents.

Dans la discussion ouverte, les commissaires expriment des avis et des solutions divergentes mais néanmoins intéressantes :

- Distribuer des fruits et légumes avec une participation financière des parents ; selon quelques commissaires, cela provoquerait une discrimination étant donné que certains parents ont souvent des difficultés à payer pour les activités de l'école.
- Donner une meilleure information à l'école et aux parents : une commissaire nous rappelle que cela se fait déjà par l'intermédiaire d'une diététicienne et d'un dentiste qui donnent des informations aux enfants et distribuent des feuillets aux parents.
- Une commissaire s'interroge sur la surcharge pondérale des enfants en soutenant que ce n'est pas seulement l'alimentation, mais aussi le manque d'activités sportives hors de l'école qui amène ces problèmes.
- On s'interroge sur les directions que l'on peut donner pour faire prendre conscience aux parents de l'hygiène de vie de leurs enfants. Nous avons observé que dans les écoles de la commune, nous avons des enfants venant de tout horizon et qui ont des habitudes alimentaires différentes de celle de chez nous ; il est donc de notre devoir de respecter ces différences.
- On s'interroge aussi sur le rôle de l'école dont le devoir est d'instruire nos enfants. Doit-elle en plus remplacer les parents au sujet de l'éducation alimentaire ?
- Avons nous la possibilité dans les garderies et écoles enfantines, de faire un effort sur la formation, afin d'éveiller les enfants dès le plus jeune âge au goût et saveur du terroir, fruits, légumes, etc.

La commission observe que la Municipalité a le souci de mettre à disposition des élèves à la récréation, autre chose que des croissants ou pains au chocolat et qu'elle s'applique à fournir des repas équilibrés dans les cantines scolaires. Elle est consciente que cet effort n'est qu'une infime partie de l'éducation des élèves au goût et à l'alimentation et elle a l'espoir que ces mesures amèneront les familles à prendre conscience de leur bien fondé. La Municipalité souhaite toutefois que l'effort principal soit fait au sein de la famille pour le bien des enfants.

Au terme de nos discussions, Mr. le Président, Mme et MM. les conseillers, c'est par **6 oui, 2 non, 3 abstentions**, que la commission vous propose de prendre en considération ce postulat.

Le rapporteur

Christian Bécherraz